

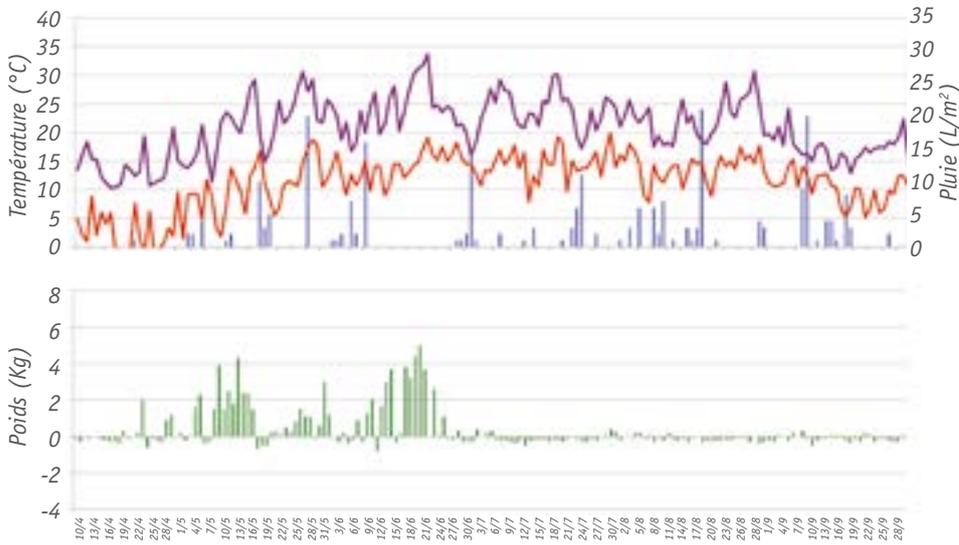
2017

Année de contraste

Carine MASSAUX
Etienne BRUNEAU

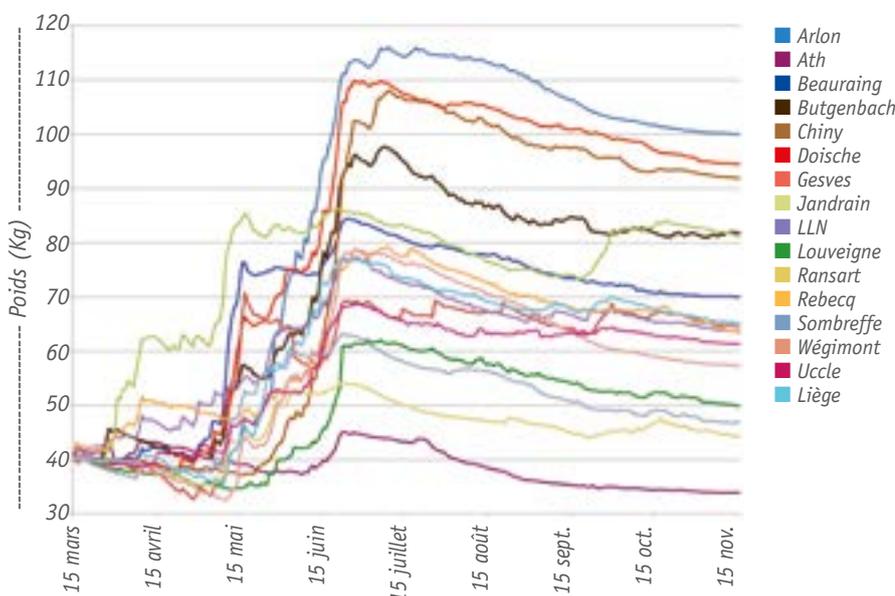
Chaque année apporte son lot de surprises. 2017 n'a pas dérogé à la règle. Elle a fait partie de ces années atypiques liées à un climat trop chaud et trop sec : période de chaleur (mars, mai, juin et octobre) et carence en précipitations dans le centre de la Belgique (65 à 90 % de la normale annuelle 1961-2010), l'Ardenne étant cependant moins touchée par ces phénomènes. Tout cela a naturellement eu un impact sur la production de miel. Voyons cela plus en détails au travers des données du réseau de balances et du réseau de suivi des miellées.

Fig.1 Données climatiques et prises de poids du rucher de Doische



La figure (1) présente les données climatiques (T° max. en mauve, T° min. en rouge et pluviométrie en bleu) et les prises de poids (en vert) enregistrées pour la balance de Doische, commune située en bordure de la frontière française près de Givet. Les rentrées liées à la miellée de printemps ont débuté le 10 mai et ont été stoppées les 18 et 19 mai par la pluie et une chute des températures. Les rentrées liées à la miellée d'été ont quant à elles été enregistrées principalement durant la seconde décennie du mois de juin, durant une longue période particulièrement chaude et sans aucune précipitation. Ensuite, en juillet, les apports de nectar ont été réduits en raison des conditions climatiques plus défavorables et du manque de ressources nectarifères.

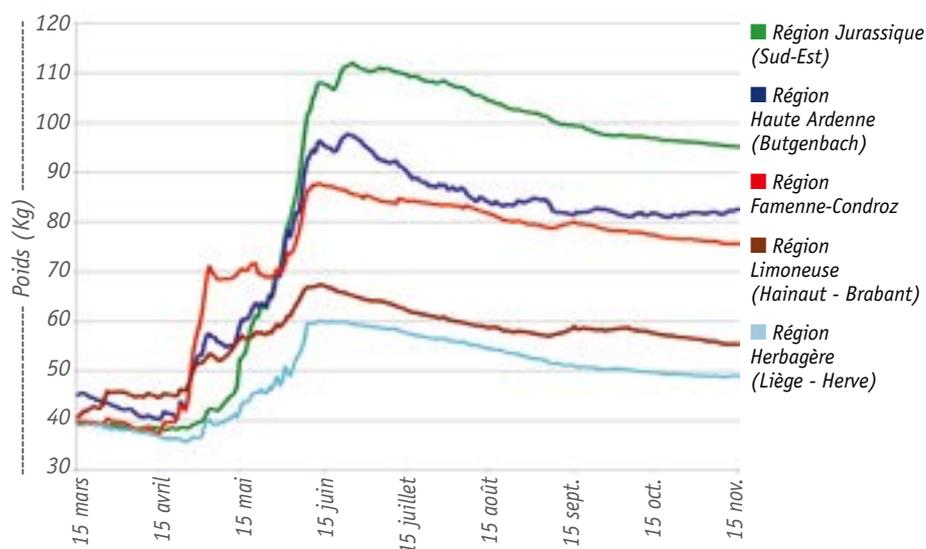
Fig.2 Évolution moyenne des poids des ruches 2017



La figure 2 présente les prises de poids cumulées des 16 balances de notre réseau situées dans les différentes régions de Wallonie et de Bruxelles. Les miellées sont assez variables en fonction des régions mais les meilleures rentrées sont observées pour les miellées d'été dans le Sud-Est de la Belgique, plus précisément pour les balances situées à Arlon, Chiny et Doische. Les mois de mai et juin, plus secs et plus chauds, ont favorisé la production de nectar dans ces régions. Certaines balances ont enregistré des rentrées très précoces, dès le début du mois d'avril, correspondant à la floraison du colza. On remarque aussi dans certaines régions une reprise de poids en septembre/octobre, liée au butinage des espèces végétales utilisées dans le cadre d'une couverture hivernale de sol.



Fig.3 Évolution moyenne des poids des ruches 2017



Si l'on établit les moyennes des miellées en fonction des zones agricoles wallonnes (figure 3), les différences entre régions se confirment, avec les rentrées les plus élevées pour les régions Jurassique et Haute Ardenne, les rentrées les plus faibles pour les régions Limoneuse et Herbagère, tandis que la région du centre Famenne-Condroz présente les miellées intermédiaires.

Lorsque l'on compare les données des balances de 2017 aux autres années (figure 4), il apparaît que les premières rentrées se sont faites très tardivement. La récolte de printemps a été moyenne mais celle d'été a été relativement bonne (principalement pour les balances du Sud du pays), permettant de compenser un peu le manque d'apports du printemps et d'atteindre une récolte totale correcte sur l'année.

Le nombre de colonies quant à lui a diminué tant au niveau des ruches au printemps que des ruches en été (figure 5). Cela est lié aux pertes hivernales qui ont une fois de plus dépassé le seuil des 20 % (figure 6). On note également une diminution du nombre de colonies à l'hivernage, ce qui peut s'expliquer par une incapacité de reconstituer durant la saison les pertes à enregistrées.

Fig.4 Évolution moyenne des poids des ruches de 2005 à 2017

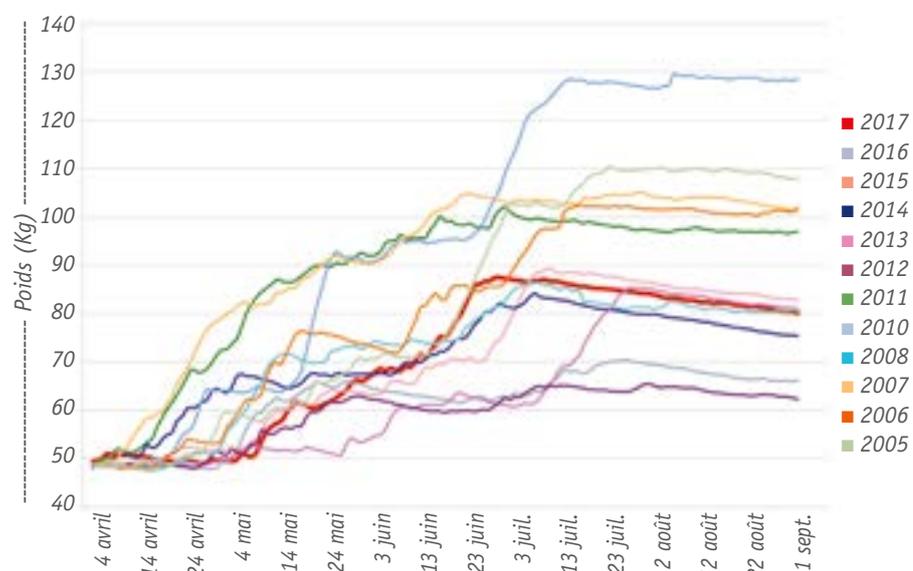


Fig.5 Évolution du nombre de colonies en 10 ans

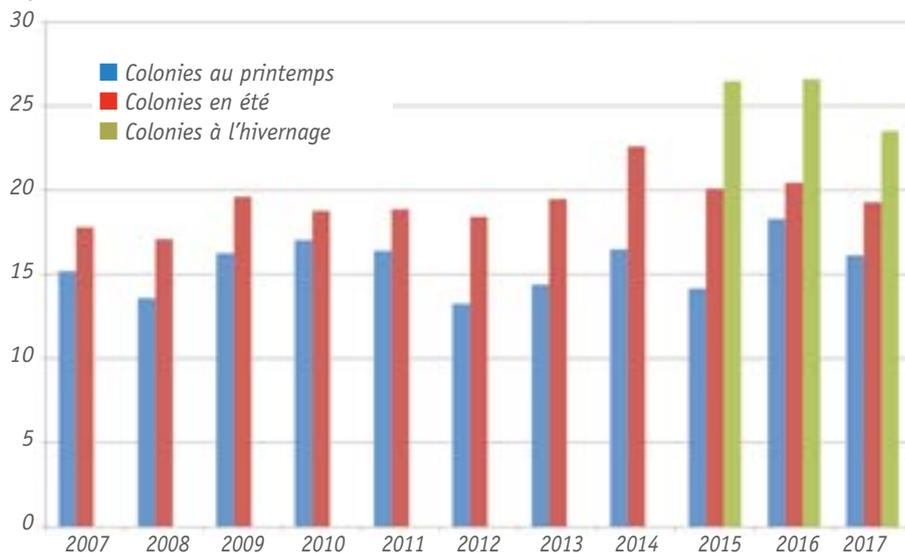
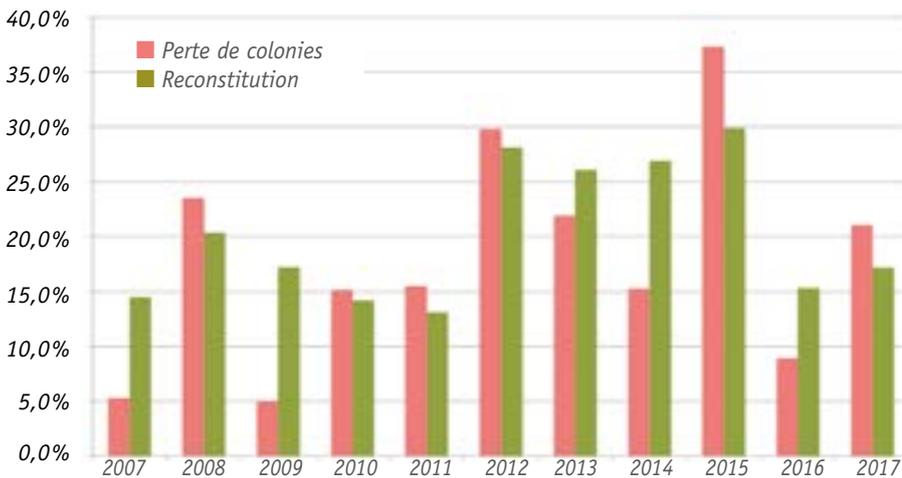
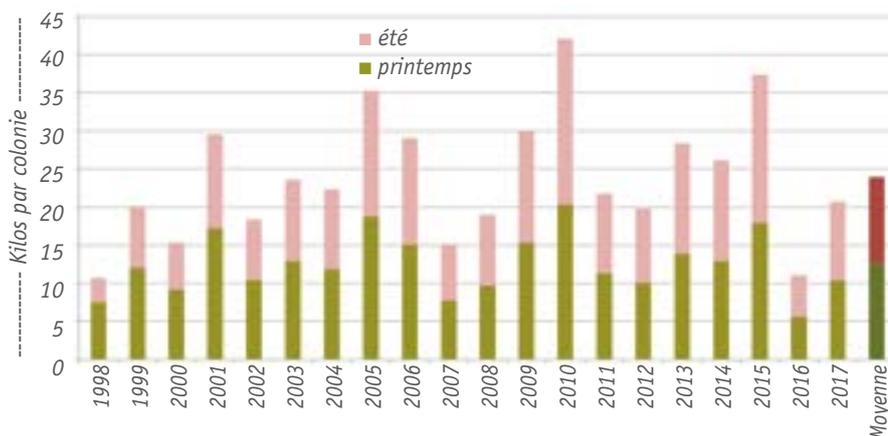


Fig.6 Pertes et reconstitution du cheptel de 2007 à 2017



Les données recueillies dans le cadre du réseau de suivi des miellées montrent que la production de miel a été relativement bien répartie entre le printemps et l'été (10,4 kg/ruche au printemps et 10,4 kg/ruche en été) avec de très grands écarts entre les apiculteurs (très petite année pour les apiculteurs du centre du pays et très bonne année pour les apiculteurs ardennais). L'année est un peu en dessous de la moyenne générale qui approche les 25 kg/ruche (figure 7). En tenant compte de l'évolution du nombre de ruches, on peut estimer la production de miel en Région Wallonne à 663 tonnes, ce qui est inférieur à 2016 de près de 40 tonnes (figure 8). Dans ce contexte de diminution de la production, il est assez normal de voir que le prix des miels continue sa progression pour atteindre 12,74 € (11,97 € en 2016) au détail, 10,62 € à la revente et 9,2 € en gros. Cette évolution est constante dans le temps (figure 9).

Fig.7 Évolution des miellées sur 19 ans



Concernant les caractéristiques des miels récoltés en 2017 (figure 10), on peut d'abord relever une proportion proche des 30 % de miels dont l'humidité était supérieure à 18 %, et ceci pour tous les miels confondus (printemps, été ou de l'année). Ces miels risquent de présenter des problèmes de conservation dans un délai assez court. Cette proportion élevée de miels trop chargés en eau est préoccupante, au vu des conditions climatiques assez sèches que nous avons rencontrées durant la saison apicole 2017.

Fig.8 Production de miel en RW (tonnes) de 2006 à 2017

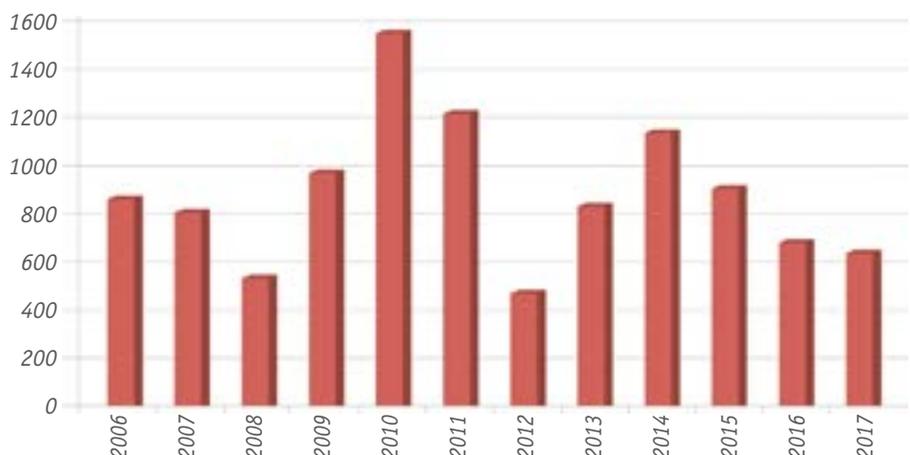




Fig.9 Évolution des prix du miel

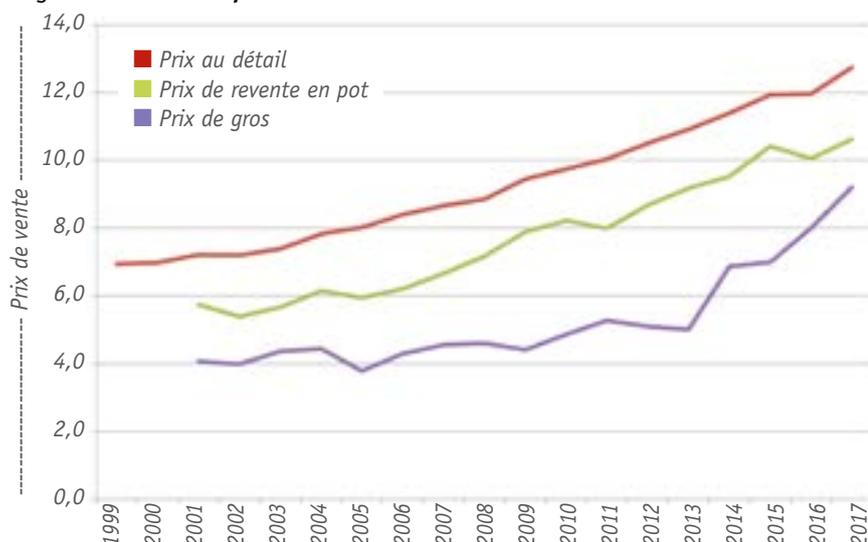
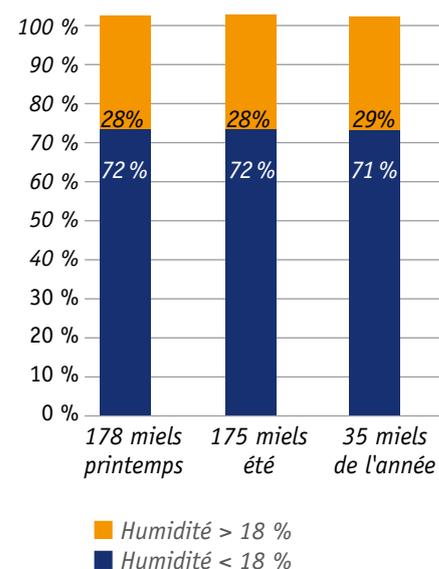


Fig.10 L'humidité des miels



Tab.1 Origine botanique des miels de printemps des saisons 2016 et 2017

| | Printemps 2016 (x=252) | Printemps 2017 (x=166) |
|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Colza | 4 miels (2%) | 20 miels (12 %) |
| colza dominant | 17 miels (7 %) | 21 miels (13 %) |
| Pissenlit | 10 miels (4 %) | 1 miel (< 1 %) |
| Toutes fleurs avec miellat | 164 miels (62 %) | 78 miels (47 %) |
| Nectar et miellat | 88 miels (35 %) | 23 miels (14 %) |
| Nectar et miellat | 49 miels (19 %) | 20 miels (12 %) |
| Miellat | 3 miels (1 %) | 19 miels (11 %) |

Tab. 2 Origine botanique des miels d'été des saisons 2016 et 2017

| | Eté 2016 (x= 162) | Eté 2017 (x=156) |
|---------------------------------|----------------------|---------------------|
| Châtaignier (mono ou dom) | 8 miels (5 %) | - |
| Tilleul (mono ou dom) | 4 miels (2 %) | 1 miel (< 1 %) |
| Trèfles (mono ou dom) | - | 19 miels (12 %) |
| Ronces (mono ou dom) | 20 miels (12 %) | 26 miels (17 %) |
| Toutes fleurs avec châtaigniers | 82 miels (51 %) | 99 miels (63 %) |
| avec châtaigniers | 38 miels (23 %) | 11 miels (7 %) |
| avec miellat | 10 miels (6 %) | 28 miels (18 %) |
| Nectar et miellat | 24 miels (15 %) | 9 miels (6 %) |
| Miellat | 17 miels (10 %) | 7 miels (3 %) |

Concernant l'origine botanique des miels (tableaux 1 et 2), on se souvient que 2016 avait été marquée par une forte proportion de miellat dans 55 % des miels de printemps et une forte proportion de châtaignier dans 28 % des miels d'été. L'origine botanique des miels récoltés en 2017 s'est avérée plus traditionnelle. Pour le printemps, on note le retour des miels de colza (en monofloral, en dominance ou en mélange avec des fruitiers) alors que seulement 37 % des miels contenaient du miellat. Et pour l'été, très peu de nectar de châtaignier détecté mais une dominance des nectars de ronce et de trèfle dans les miels, caractérisés par une acidité plus importante et des arômes de fruits rouges.

Espérons que 2018 sera plus favorable pour nos abeilles et qu'elles pourront retrouver une production plus importante.

MOTS CLÉS :

flore et miellées, analyses de miel, climat, dépérissement

RÉSUMÉ :

Présentation des données du réseau de balance et du réseau de suivi des miellées enregistrées en 2017, une année légèrement sous la moyenne avec une production globale en déclin.